



## **Reportage sur la contamination des sols - La Municipalité de Pointe-Fortune fait le point**

Pointe-Fortune, le 26 mars 2019 – Dans son épisode du 14 mars 2019, l'émission *Enquête* expose une situation troublante, où un entrepreneur de Montréal aurait déversé des sols contaminés sans permis sur un terrain humide situé dans la municipalité de Pointe-Fortune. La municipalité tient à rassurer ses citoyens du fait qu'elle prend ces allégations au sérieux et qu'elle suit consciencieusement le dossier.

Au moment de la diffusion du reportage d'*Enquête*, la municipalité de Pointe-Fortune avait déjà entamé des démarches pour s'assurer de la conformité du remblai dont il est question. Dans le cadre de leurs investigations, deux journalistes de Radio-Canada avaient contacté l'administration de la municipalité pour lui exposer la situation. Suite à ces échanges, la municipalité a entamé un processus de vérifications, qui est toujours en cours, pour vérifier les faits rapportés et valider si une violation de la réglementation municipale ou provinciale a eu lieu sur son territoire, en vue de prendre les mesures adéquates vis-à-vis des parties concernées.

La municipalité tient à rappeler que tout travail susceptible de modifier le régime hydrique, de perturber les habitats fauniques ou floristiques d'intérêt ou de mettre en péril la sécurité des personnes et des biens doit suivre un cadre légal bien précis. Les entrepreneurs doivent faire une demande de certificat d'autorisation à la municipalité avant de procéder. La réglementation est strictement appliquée et la municipalité n'acceptera aucun écart. La qualité et la protection de l'environnement sont une priorité pour la municipalité de Pointe-Fortune. La municipalité continue de suivre le dossier avec la plus grande attention et les citoyens seront mis au courant de son évolution.

**Source :** Municipalité de Pointe-Fortune